

Bétonnage de la ville: ça continue!

Nous apprenons lors du conseil municipal du mardi 15 mars que la municipalité va accorder des autorisations d'urbanisme pour 800 nouveaux logements collectifs (autorisations accordées entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022). Si beaucoup de ces logements sont liés aux deux ZAC, la nouvelle majorité valide deux nouveaux projets rue Emile Zola pour 200 à 250 logements. Elle n'était nullement obligée. A l'évidence, les promesses électorales ne sont pas tenues. Le plan local d'urbanisme n'est toujours pas révisé, malgré les nombreuses demandes de la part de notre groupe depuis deux ans.

M. Roullier conseiller municipal (Républicains, Libres!, UDI)

nous contacter: m.roullier@mairie-bezons.fr